



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 119438

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les préconisations exprimées dans le rapport du Conseil économique social et environnemental (CESE) intitulé « les inégalités à l'école ». Concernant l'organisation territoriale du système éducatif, le CESE recommande de refonder l'éducation prioritaire pour retrouver sa véritable dimension territoriale, dans le cadre de la politique de la ville. Pour cela, il propose que les moyens soient concentrés pour agir de façon intensive et que le travail des équipes et leur permanence soient favorisés. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119438

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10726

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)